

Une histoire méconnue : celle des immigrants qui se marient dans la vallée du Saint-Laurent pendant la première moitié du XVIII^e siècle

The unknown story of the immigrants who married in the St Lawrence Valley in the first half of the 18th century

Samantha Rompillon-Tran



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/eccs/855>

DOI : 10.4000/eccs.855

ISSN : 2429-4667

Éditeur

Association française des études canadiennes (AFEC)

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2017

Pagination : 47-66

ISSN : 0153-1700

Référence électronique

Samantha Rompillon-Tran, « Une histoire méconnue : celle des immigrants qui se marient dans la vallée du Saint-Laurent pendant la première moitié du XVIII^e siècle », *Études canadiennes / Canadian Studies* [En ligne], 82 | 2017, mis en ligne le 01 juin 2018, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/eccs/855> ; DOI : 10.4000/eccs.855

UNE HISTOIRE MÉCONNUE : CELLE DES IMMIGRANTS QUI SE MARIENT DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIII^E SIÈCLE.

Samantha ROMPILLON-TRAN¹
Université Laval

Cet article a pour sujet les immigrants qui se marient dans la vallée du Saint-Laurent entre 1700 et 1750, période où l'immigration a toujours été décrite comme quasi-inexistante. Or, ils ne sont pas quelques centaines mais 2 227 hommes et femmes. Le portrait de ces immigrants et leurs parcours dans la colonie montrent des différences avec ceux des immigrants du XVII^e siècle. Ces différences concernent leurs origines géographiques, sociales, professionnelles mais aussi leur mobilité post-matrimoniale.

This article deals with immigrants who married in the St. Lawrence valley between 1700 and 1750, when immigration was described as non-existent. Yet, they were 2 227 men and women, not just a few hundred as often suggested. Their life and their fate in the colony show some differences with the 17th-century immigrants. These differences concern their geographical, social and professional origins, but also their post-matrimonial mobility.

Entre 1608 et 1760, 33 500 personnes ont pris la direction du Canada mais seules 9 300 se sont finalement installées sur les rives du Saint-Laurent (BOLEDA, 2004 : 36). Joseph Brodière fait partie de ces immigrants, à une exception près. Il arrive dans la colonie à la fin du XVII^e siècle. Or, l'histoire nous apprend que nous sommes en période creuse : l'immigration est quasi-inexistante. En effet, en 1663, plus de 60 % de la population canadienne est née en dehors du pays. À partir des années 1680, la situation s'inverse : entre 10 et 15 % seulement des conjoints ont vu le jour à l'extérieur de la colonie (DESJARDINS, 1990 : 65-67). Moins nombreux, les immigrants continuent pourtant d'arriver et de fouler à leur tour, le sol canadien. Pourtant, on sait très peu de choses sur eux. Ce sont ces hommes et ces femmes qui nous intéressent ici. Plus précisément ceux qui se marient dans la vallée du Saint-Laurent entre 1700 et 1750².

¹ Cet article fait état de recherches effectuées dans le cadre d'une thèse de doctorat d'histoire soutenue à l'Université Laval en 2013 et intitulée « Portrait et itinéraires de l'immigrant dans la vallée du Saint-Laurent au XVIII^e siècle ».

² Ont été exclus du corpus : tout immigrant ou immigrante ayant déjà convolé en Nouvelle-France avant 1700 et se remariant pendant notre période ; les ressortissants de la Nouvelle-Angleterre ont été également écartés du corpus de même que les individus qui arrivent dans la colonie après avoir été faits prisonniers soit lors d'une traversée en mer ou à Terre-Neuve. Il s'agit principalement d'Anglais et d'Irlandais, d'où leur sous-représentation parmi les immigrants de notre corpus.

Samantha ROMPILLON-TRAN

Le dépouillement systématique de plus de 15 000 actes de mariage et de plus de 15 035 contrats de mariage a permis de retrouver leurs traces et de constater qu'ils ne sont pas quelques centaines mais 2 227 personnes répartis dans 2 181 mariages. Et on ne peut que s'interroger sur ces gens. Qui sont-ils ? Quels ont été leurs parcours dans la colonie ? Sont-ils restés ou sont-ils au contraire majoritairement repartis dans la mère patrie, comme beaucoup d'immigrants avant eux ?

Portrait de l'immigrant

Nous sommes en présence d'une immigration avant tout masculine, puisque sur les 2 227 personnes observées, seules 58 sont des femmes. Ce qui n'est guère surprenant en soi puisque l'immigration vers la Nouvelle-France a toujours été davantage masculine. En effet, à l'exception de quelques familles qui ont traversé l'océan au XVII^e siècle et des filles du Roy qui sont arrivées entre 1663 et 1673³, l'immigration féminine n'a jamais été très importante (CHOQUETTE, 2001 : 150-151). Elle se compose ici de femmes qui sont arrivées dans un cadre familial : soit avec leurs parents, soit avec leurs frères et sœurs. C'est le cas par exemple de Marguerite-Charlotte Alavoine qui vient dans la colonie en 1695 avec sa mère et sa sœur Marie-Françoise, âgée de trois ans. Marguerite-Charlotte épouse, le 18 mars 1721, Théophile Barthe à Montréal. Elle déclare alors avoir 26 ans⁴. Il en va autrement pour les hommes puisque moins d'un immigrant sur dix a de la parenté en Nouvelle-France. Il s'agit en général d'un frère. C'est le cas de Pierre et d'Henri-Joseph Dame. Tous deux se marient dans la paroisse de Boucherville, le premier en 1740 et le second huit ans plus tard⁵. Ils se démarquent en cela de leurs prédécesseurs. En effet, trois immigrants sur dix établis avant 1700 sont arrivés soit déjà mariés, soit avec de proches parents (CHARBONNEAU, 1996 : 33). La majorité des immigrants du XVIII^e siècle n'a donc pas de famille dans la colonie. Ce qui les prive d'un grand soutien. Un parent déjà installé permet à celui qui arrive de mieux s'intégrer dans la société coloniale. Il lui donne accès à son réseau de solidarité, ce qui l'aide à s'adapter, à réussir mais également à augmenter ses chances de conclure un mariage et de rester définitivement en Nouvelle-France.

³ Les filles du roi sont 770 jeunes filles qui migrent en Nouvelle-France entre 1663 et 1673, pour se marier et avoir des enfants. Leur traversée est financée par le Roi de France et plus de la moitié reçoit une dot.

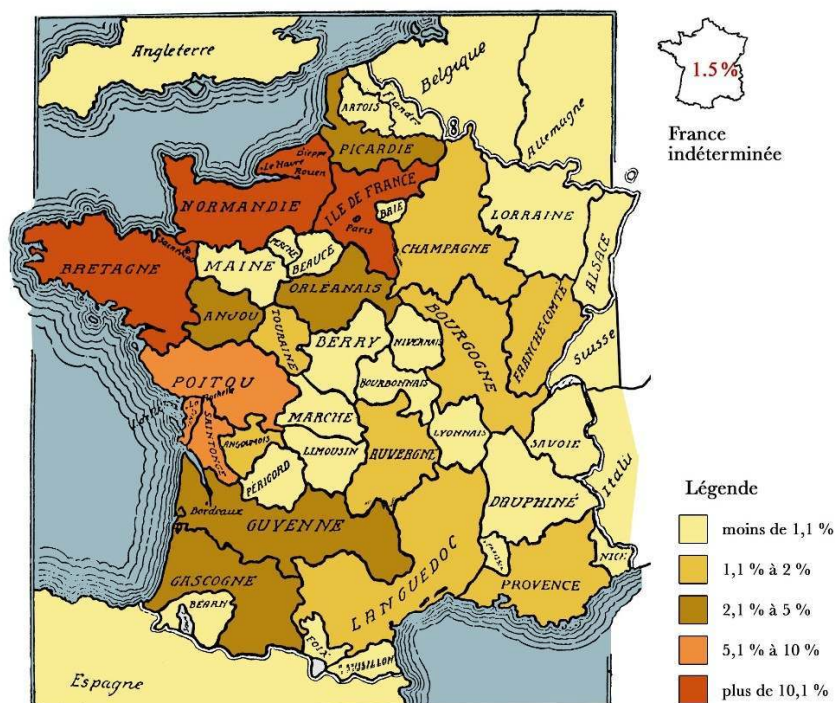
⁴ *Programme de recherche en démographie historique* (PRDH), 1981 : vol.10.

⁵ PRDH, 1981 : vol. 18.

LES IMMIGRANTS QUI SE MARIENT DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

La quasi-totalité des immigrants est native de France : 2 177 sont nés dans la métropole⁶. Ces hommes et ces femmes viennent de toutes les provinces de France, à l'exception de la Brie et de la Beauce qui ne fournissent aucun immigrant. Un grand nombre a vu le jour à l'Ouest de la ligne imaginaire Bordeaux-Soissons, plus précisément en Bretagne, en Normandie, en Poitou, en Saintonge, en Aunis et en Guyenne⁷ (carte 1).

Carte 1 : Province d'origine des immigrants, vallée du Saint-Laurent, 1700-1750



Tous droits réservés © Samantha Rompillon
 Recherche: Samantha Rompillon
 Conception graphique: Émilie Lapiere Pintal - CIEQ et Samantha Rompillon

⁶ Les Français se composent de 2 127 hommes et de 50 femmes.

⁷ 220 immigrants se disent de Bretagne, 207 de Normandie, 199 du Poitou, 133 de la Saintonge, 126 de l'Aunis et 111 de la Guyenne.

Samantha ROMPILLON-TRAN

Ces grandes zones de départs correspondent à l'arrière-pays des principaux ports d'embarquement sur l'Atlantique et la Manche comme : La Rochelle, Rochefort, Bordeaux, Rouen, Dieppe ou encore Saint-Malo. Autant d'espaces habitués aux voyages au long cours et de ce fait, autant de pays à ressources migratoires. Plus en retrait géographiquement, l'Ile-de-France n'en est pas moins présente. Elle fournit en effet le plus grand contingent d'immigrants avec 320 personnes (311 hommes et 9 femmes). Centre administratif de la France, cette région surpeuplée attire une population provinciale très variée en quête d'une vie meilleure : des artisans, des valets, des servantes, des paysans, etc. Parmi ces gens se trouvent de futurs colons du Canada.

Les origines géographiques de ces individus rejoignent celles observées pour les immigrants du XVII^e siècle même si quelques différences existent. Certaines provinces fournissent moins de migrants comme l'Angoumois, l'Anjou, l'Aunis, le Béarn, L'Ile-de-France, le Limousin, l'Orléanais, la Saintonge ou encore la Touraine. Les mouvements migratoires à destination du Canada ont diminué à la fin du XVII^e siècle pour reprendre à la fin du Régime Français, pendant la Guerre de Sept Ans. Il est donc normal que certaines provinces envoient moins de colons. Mais cela n'est pas la seule explication. Prenons le cas du Perche, région de petite culture située entre la Normandie, le Maine et la Beauce. Le Perche a contribué de manière remarquable au peuplement du Canada au XVII^e siècle. Il n'en va pas de même au XVIII^e siècle puisque seuls 10 migrants en sont natifs contre 207 au siècle précédent. Trois hommes sont à l'origine d'un tel mouvement : Robert Giffard et les frères Jean et Noël Juchereau. Originaires du Perche, ils s'installent en Nouvelle-France en 1634. Ils recrutent plus de 200 Percherons en 30 ans. Après eux, personne ne viendra chercher de nouveaux colons dans cette province. Il n'y aura plus de départ massif du Perche mais seulement quelques immigrants qui tenteront leur chance un siècle plus tard (CARPIN, 2001 : 317-344).

A l'inverse, le XVIII^e siècle voit émerger de nouvelles provinces comme la Guyenne qui fournit de nombreux militaires et marchands ou encore les provinces de l'est de la France comme l'Alsace, la Bourgogne, la Champagne et la Franche-Comté. L'essor de ces provinces repose sur l'envoi de militaires mais aussi d'ouvriers spécialisés pour travailler dans les Forges du Saint-Maurice. Situées dans le gouvernement de Trois-Rivières, ces dernières se développent au XVIII^e siècle sous l'impulsion de deux Champenois : Pierre-François Olivier de Vezin et Jacques Simonet d'Abergemont. Leur recrutement dans l'Est de la France n'est pas dû au hasard mais à l'importance et à la

LES IMMIGRANTS QUI SE MARIENT DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

réputation prestigieuse des forges situées dans cette zone (SAMSON, 1997 : 35).

Tous les immigrants ne sont pas français. En effet, ils sont une quarantaine à être nés en dehors de la métropole, dans l'un des pays voisins de la France (ROMPILLON, 2005 : 47-56). Parmi eux, se trouve François Audivert dit Romain, originaire du bourg de Civitaveche en Italie. Maître d'hôtel du gouverneur général de la Nouvelle-France, le marquis de Beauharnois, il se marie le 26 novembre 1729 à Québec avec Marie-Anne Levasseur⁸. Marie-Anne Deker est la seule femme née hors de France. Dans son contrat de mariage, on peut lire qu'elle est « allemande de nation »⁹. Marie-Anne est en fait originaire de la principauté de Saxe. Un immigrant qui se fixe en Nouvelle-France sans être originaire du royaume, n'est pas « sujet naturel du roi », mais un étranger. Ceci a des conséquences sur ses droits et ses biens. En cas de décès par exemple, les possessions de cet immigrant seront confisquées au profit du roi. Il a toutefois la possibilité de devenir français par lettre de naturalité. Seul le roi de France peut l'octroyer. Entre 1668 et 1758, 156 lettres de naturalité ont été accordées en Nouvelle-France (ROY, 1924 : 225-226). Sur les 43 Européens non français de notre corpus, cinq ont quitté ce statut en devenant Français par naturalité. Jean Geaux dit L'Irlande obtient ainsi sa lettre de naturalité en mai 1713. Il se marie dix ans plus tard avec Jeanne Verret à Saint-Laurent de Montréal¹⁰.

Qu'ils soient français ou européens non français, tous ces immigrants sont avant tout des enfants de la ville. Nous connaissons la communauté d'origine de 1 964 individus. Un peu plus d'un tiers des migrants se déclarent ruraux, vivant pour 74 % dans un village et pour 26 % dans un bourg. Les urbains constituent, quant à eux, 64 % de notre corpus : 38 % viennent des villes de moins de 10 000 habitants et 62 % des grandes villes. Cette origine urbaine est plus prononcée pour les Européens non français, dont 88 % se déclarent citadins¹¹, mais également pour les femmes, dont 70 % ont vu le jour en ville¹². Par ces origines urbaines très marquées, les immigrants du XVIII^e siècle se démarquent nettement de ceux qui sont arrivés dans la colonie au

⁸ PRDH, 1981 : vol. 8

⁹ BAnQ-Q, 13 septembre 1718 : greffe Jacques Barbel 4M01-1212A

¹⁰ PRDH, 1982 : vol. 14

¹¹ Les citadins sont natifs pour 40 % d'une ville de moins de 10 000 habitants et pour 60 % d'une grande ville.

¹² Dans 36 % des cas, il s'agit de villes de moins de 10 000 habitants et dans 64 % des cas, de grandes villes.

Samantha ROMPILLON-TRAN

XVII^e siècle et qui, selon Richard Cole Harris, étaient pour 40 % des urbains et pour 60 % des ruraux (HARRIS, 1972 : 317). Ce résultat peut d'autant plus surprendre que la France est un pays avant tout rural. En effet, les villes françaises ne regroupent qu'une minorité de la population sous l'Ancien Régime : à peine 17 % de la population en 1700 et 20 % en 1790 (DUPAQUIER, 1988 : 86). Pourtant, l'histoire des migrations nous montre que les individus les plus susceptibles de se déplacer se concentrent dans les villes. Ces dernières peuvent servir de tremplin vers le Canada grâce aux différents liens qu'elles ont avec la colonie ou encore grâce à leur situation géographique, reflétant ici l'image d'une France à la population urbaine plutôt mobile au début du XVIII^e siècle, qui s'oppose à l'image d'une France rurale, à la population plutôt sédentaire au XVII^e siècle.

Ces racines urbaines transparaissent fortement dans les origines sociales des immigrants, dont la majorité est formée de gens du peuple. C'est le cas de 77 % des hommes et de 60 % des femmes. On y retrouve essentiellement des fils et des filles d'artisans et très peu de personnes aux souches paysannes (à peine 26 % des immigrants et 23 % des immigrantes). Les descendants de manouvriers (journaliers non agricoles) sont encore moins nombreux, à peine 10 % de l'ensemble. L'élite représente 23 % des hommes et 40 % des femmes, pourcentage qui est loin d'être négligeable. On y recense surtout des bourgeois, la noblesse ne constituant que 4 % des immigrants et 10 % des immigrantes. Toutes les classes sociales ont donc participé à l'immigration, mais en cette première moitié du XVIII^e siècle, ce sont les classes sociales issues de la ville qui dominent, via les bourgeois et les artisans. Nous sommes en présence d'une société urbaine importée, parmi laquelle les pauvres sont moins nombreux qu'au siècle précédent. Il était en effet nécessaire de disposer de quelques ressources pour défrayer au moins les coûts du voyage. Pour les plus pauvres, la solution consistait à s'engager. Or, nous recensons peu d'anciens engagés¹³ (à peine 30) parmi les mariés de notre corpus.

Sur les 2 169 immigrants masculins, 1 472 déclarent une profession au moment de leurs noces, que ce soit devant le prêtre ou devant le notaire : 741 sont des militaires et 731 des civils. Ce résultat n'est pas sans rappeler qu'une grande partie des hommes venus dans la colonie aux XVII^e et XVIII^e siècles sont des militaires. Ils y ont joué un rôle important dans le développement de la

¹³ En échange d'un travail, l'engagé est nourri, logé, payé et sa traversée financée. Il reçoit en moyenne 70 à 75 livres par an, le salaire variant selon ses qualifications. En général, il signe pour trois ans, d'où le surnom « Trente-six mois ». Au terme de son contrat, l'engagé peut retourner en France ou rester dans la colonie.

LES IMMIGRANTS QUI SE MARIENT DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

Nouvelle-France, en la défendant face aux ennemis iroquois et anglais mais aussi en s'installant dans la colonie, contribuant ainsi à son peuplement. Entre 1700 et 1750, les immigrants sont des militaires mais ils ne représentent que 50.3 % des professionnels. Ce résultat doit être manié avec précaution car certains hommes ont très bien pu arriver comme militaires, dans la colonie puis exercer une profession civile au moment de leurs noces. Tous les corps de métiers sont représentés, mais ce sont quatre secteurs qui rassemblent 75 % des immigrants : l'armée, les métiers de la mer, le commerce et les métiers du textile. Ce qui n'est pas sans rappeler que la vallée du Saint-Laurent est avant tout une place militaire et commerciale.

A contrario, certains métiers sont sous représentés comme ceux du transport ou ceux liés à l'artisanat du luxe. On pense ici aux sculpteurs comme Gilles Bolvin¹⁴ ou encore aux orfèvres comme François Chamberlan¹⁵. La demande étant faible, ces artisans sont peu nombreux. La majorité de la population n'a en effet ni les besoins ni les moyens d'utiliser leurs services. Seuls quelques seigneurs, nobles et hauts fonctionnaires font appel à eux. La faiblesse du nombre d'immigrants travaillant dans le transport peut surprendre, mais il ne faut pas oublier que nous sommes au XVIII^e siècle et que la vallée du Saint-Laurent n'en est plus à ses débuts. Certains métiers sont donc déjà comblés par des Canadiens, nul besoin dans ce cas de recruter des immigrants. Cet aperçu général ne doit pas masquer une autre réalité : les secteurs d'activités ne sont pas répartis de la même manière au sein de la vallée du Saint-Laurent, les besoins variant selon les lieux. Les militaires sont beaucoup plus nombreux dans le gouvernement de Montréal qui est fortement militarisé tandis que les métiers de la mer se retrouvent davantage dans le gouvernement de Québec, car l'estuaire du fleuve Saint-Laurent à Québec abrite également un chantier naval. L'importance des métiers du fer et du charbon dans le gouvernement de Trois-Rivières s'explique par la présence des Forges du Saint-Maurice.

Le niveau d'instruction des immigrants peut être connu à travers les signatures présentes ou non en bas des actes de mariage. Certes savoir signer ne signifie pas manier avec aisance l'écriture, mais cela indique tout de même un minimum d'instruction. Seul un individu sur trois signe son acte de mariage. Ce qui est supérieur à la moyenne de 25 % obtenue par Michel Verrette pour l'ensemble du Québec pendant la première moitié du XVIII^e siècle

¹⁴ BAnQ-Q, 23 mai 1732 : greffe Pierre Petit, 4M01-1920A.

¹⁵ PRDH, 1982 : vol.13.

Samantha ROMPILLON-TRAN

(VERRETTE, 92-93). Ces résultats nous rappellent toutefois une réalité qu'il ne faut pas oublier : celui qui ne sait ni lire ni écrire n'en souffre pas au XVIII^e siècle. Savoir écrire n'est pas nécessaire pour cultiver la terre, travailler le bois, vendre ses marchandises, se battre contre les Anglais, etc.

Le portrait de l'immigrant varie selon le gouvernement de mariage. En effet, le portrait général que nous venons de présenter pour l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent se retrouve également dans les gouvernements de Québec et de Montréal, mais nullement dans celui de Trois-Rivières. L'immigrant type de ce gouvernement présente des caractéristiques totalement différentes tant au niveau des origines géographiques, sociales, professionnelles que culturelles. On ne trouve aucun Européen non Français. Les Français quant à eux viennent plutôt de l'est et de l'ouest de la France ainsi que de l'Ile-de-France. Ce sont avant tout des ruraux. Les nobles et les bourgeois y sont peu nombreux. Au niveau professionnel, on retrouve surtout des militaires, des personnes travaillant dans les Forges du Saint-Maurice et des commerçants. Les analphabètes sont plus nombreux dans ce gouvernement.

Se marier dans la vallée du Saint-Laurent

Le mariage joue un rôle important dans l'itinéraire de l'immigrant. Il constitue une condition essentielle à la réussite de son établissement. En effet, un individu seul est davantage porté à la mobilité et à un retour dans la mère patrie que quelqu'un qui convole. Lina Gouger a ainsi constaté que 70 % des migrants qui concluent une alliance matrimoniale pendant leur séjour à Détroit s'y installent définitivement (GOUGER, 2002 : 268).

N'étant pas né sur le sol canadien, l'immigrant doit quitter son statut d'étranger au sein de la population canadienne. Ils sont en effet peu nombreux à convoler dans les mois qui suivent leur arrivée dans la colonie. Il s'écoule en moyenne quatre années avant qu'il ne se marie¹⁶. Autant d'années qui permettent à l'immigrant de nouer des liens et de s'intégrer à la société en participant à la vie locale, via le travail, mais également via les activités sociales comme les veillées, les soirées dansantes, etc. Tout ceci favorise les rencontres, tout comme le logement chez l'habitant dont la cohabitation finit par aboutir à des mariages avec la fille de la maison. Le 1^{er} juillet 1708, Charles Gontault s'engage à La Rochelle à servir comme commis et gérant pendant

¹⁶ Cette moyenne est totalement différente pour les immigrantes qui sont arrivées enfants ou adolescentes.

LES IMMIGRANTS QUI SE MARIENT DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

trois ans auprès du marchand de la ville de Québec, Pierre Plassan¹⁷. Par son statut d'engagé, il est nourri et logé par Pierre Plassan. Ce dernier a une fille Louise, alors âgée de sept ans. Neuf ans plus tard, cette dernière épouse Charles¹⁸. Les lieux et occasions de rencontrer son futur conjoint ne manquent donc pas. Cependant, ce serait une erreur d'en tenir éloignée la famille. Selon ses stratégies matrimoniales, elle sera plus ou moins ouverte à une alliance avec un immigrant. Ce dernier peut représenter un certain attrait, notamment s'il vient de recevoir une concession dans la paroisse ou s'il exerce une profession n'ayant aucun rapport avec la terre. Il permet de préserver le patrimoine et de placer les enfants qui n'héritent de rien. Il peut aussi constituer le candidat idéal pour les familles demeurant en ville. Si plus de 55 % des familles canadiennes marient volontiers une ou plusieurs filles avec des immigrants, on se rend compte avec surprise qu'elles n'évoluent pas nécessairement en milieu rural, bien au contraire : près de 70 % d'entre elles vivent en ville. L'image de la famille rurale cherchant à sauvegarder ses terres en mariant une fille avec un étranger s'écroule car si cela a bien existé, peu d'immigrants en réalité ont rempli ce rôle au XVIII^e siècle.

Les immigrants se marient donc plus tardivement que les Canadiens avec une moyenne d'âge de 31.2 ans pour les hommes et de 23.9 ans pour la femme¹⁹ mais ceci n'influence en rien la fécondité des couples. Ils ont en moyenne 6.2 enfants ce qui est supérieur à la moyenne de 5.6 enfants observés pour le XVIII^e siècle en Nouvelle-France.

Les 2 169 immigrants de notre corpus épousent en grande majorité des femmes célibataires. Ils sont effet 1 757 à convoler avec une célibataire. La proportion des unions entre célibataires représente donc 81 % des mariages. Ce résultat concorde avec la situation observée parmi les couples qui se forment dans différents lieux de la vallée du Saint-Laurent : ce type d'unions concerne 81.5 % des mariages de Montréal au XVII^e siècle (DECHENE, 1974 : 108) et 80.8 % des mariages de la ville de Trois-Rivières au XVIII^e siècle (SAVOIE, 1994 : 100). Ces femmes sont avant tout des Canadiennes puisque sur les 1 757 épouses, seules 88 sont nées en dehors de la vallée du Saint-Laurent : en France, en Nouvelle-Angleterre, en Nouvelle-Hollande, en Acadie, à Détroit ou encore dans les Pays d'en Haut. C'est le cas de Marie-Anne Decouagne qui a vu le jour à Louisbourg en Acadie et qui épouse, en 1748, Jean-Baptiste

¹⁷ PREFEN, *Banque migrants* : <http://www.unicaen.fr/mrsh/prefen/fichePion.php?id=60808&theme=depart>

¹⁸ PRDH, 1981 : vol.8

¹⁹ 26 ans pour les Canadiens et 22 ans pour les Canadiennes.

Samantha ROMPILLON-TRAN

Lechelle à Montréal²⁰. Les veuves ne constituent pas le premier choix des immigrants: seuls 412 décident d'en épouser. Elles sont pourtant souvent représentées comme un bon parti, le second époux bénéficiant du travail et des biens du premier mari. C'est ainsi qu'à la campagne, l'immigrant s'épargne des années d'efforts et qu'en ville, il hérite des outils du défunt mari et/ou de son échoppe (DECHENE, 1974 : 109). Soldat et maître boulanger, Jean Bonneau épouse le 5 avril 1712 à Québec Madeleine Moreau, veuve du maître boulanger François Rolland²¹. Grâce à ce mariage, il entre en possession d'une boulangerie située dans la ville de Québec. Son installation n'en est que plus facilitée. Plus de la moitié des immigrants qui convolent avec des veuves sont des militaires, ses noces leurs permettant d'entrer dans la vie civile dans de bonnes conditions. Pourtant, épouser une veuve signifie également que l'on hérite de ses enfants nés du précédent lit. Il est en effet rare qu'une veuve n'en ait pas. Comme la quasi-totalité des célibataires, ces femmes sont essentiellement des Canadiennes : 364 sont nées dans la vallée du Saint-Laurent. Seuls 48 veuves sont nées ailleurs : en Acadie, dans les Pays d'en Haut, en Nouvelle-Angleterre et en France.

Comme leurs compatriotes masculins, les immigrantes épousent plutôt des célibataires : seules trois femmes convolent avec un veuf. Cela s'explique par le fait qu'une femme n'a pas besoin d'hériter d'une échoppe, d'une boutique ou d'une terre défrichée pour bien débiter son installation dans la colonie. Parmi ces femmes, se trouve Marie Latache qui épouse Blaise Marier à Québec en 1750²². Âgé de 44 ans, Blaise a été marié une première fois en 1735 avec Marie Maufait²³. Alors qu'en cette première moitié du XVIII^e siècle, elles ont le choix entre un Canadien et un immigrant, ces femmes empruntent une voie surprenante d'autant qu'elles sont arrivées enfants ou adolescentes dans la colonie: elles épousent pratiquement toutes des Français à l'exception de Marie-Madeleine Dontail qui convole en 1732 avec le Belge Hubert-Joseph Delacroix²⁴ et de Marie Delaquentin qui se marie avec l'Italien Louis Fumas en 1730²⁵. Louise Bazin fait partie des dix immigrantes de notre corpus qui unissent leur destin à un Canadien. En 1749, elle épouse Jean-Baptiste Amiot, à Québec²⁶.

²⁰ PRDH, 1984 : vol. 24

²¹ PRDH, 1981 : vol. 8

²² PRDH, 1983 : vol. 18

²³ PRDH, 1983 : vol. 20

²⁴ PRDH, 1983 : vo l. 18

²⁵ PRDH, 1983, vol. 18

²⁶ PRDH, 1983 : vol. 18

LES IMMIGRANTS QUI SE MARIENT DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

De 1700 à 1750, 15 573 mariages²⁷ sont célébrés dans la vallée du Saint-Laurent. Ces unions se répartissent de manière inégale : les gouvernements de Québec et de Montréal rassemblent la majorité des mariages avec respectivement 8 063 unions pour le premier et 6 254 pour le second. Le gouvernement de Trois-Rivières n'en célèbre que 1 256 soit à peine 8.1 % de l'ensemble. Cela s'explique par sa situation géographique qui le place entre Québec et Montréal et par le fait que le gouvernement de Trois-Rivières est un lieu de passage. Les 2 227 immigrants de notre corpus se retrouvent dans 2 181 mariages, ce qui représente 14 % de l'ensemble des unions célébrées dans la vallée du Saint-Laurent pendant la première moitié du XVIII^e siècle. Le chiffre peut paraître faible mais cela signifie tout de même qu'un mariage sur sept l'est avec un immigrant, ce qui n'est pas si négligeable. Ces unions se répartissent de manière inégale, suivant le schéma d'ensemble préalablement observé pour les 15 573 mariages : les immigrants convolent essentiellement dans les gouvernements de Québec (1 192) et de Montréal (829)²⁸. Seuls 126 mariages sont célébrés dans le gouvernement de Trois-Rivières qui n'attire pas davantage les immigrants (carte 2).

En dépit de cette inégalité, l'importance des unions d'immigrants par rapport à l'ensemble des mariages pour chaque gouvernement demeure à peu près la même. En effet, les unions des immigrants représentent 14.7 % des mariages célébrés dans le gouvernement de Québec, contre 13.3 % dans celui de Montréal et 10 % dans celui de Trois-Rivières. Les mariages des immigrants couvrent à peu près tout l'espace laurentien, car une dizaine de paroisses n'en célèbrent pas²⁹. Il s'agit d'anciennes paroisses dont les registres ont été ouverts au XVII^e siècle comme Sainte-Anne-de-Beaupré³⁰ mais aussi de nouvelles paroisses comme Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles dont les registres sont ouverts en 1713. Les immigrants se démarquent nettement des Canadiens en convolant majoritairement en ville: 1 391 mariages y sont dénombrés dont

²⁷ Tout en recherchant les immigrants dans les actes de mariages du PRDH, nous avons comptabilisé, année par année, le nombre de mariages célébrés dans chaque paroisse. Nos résultats reposent sur les données compilées dans les volumes 6 à 48 du PRDH.

²⁸ Nous ne connaissons pas le gouvernement de mariage de 34 couples.

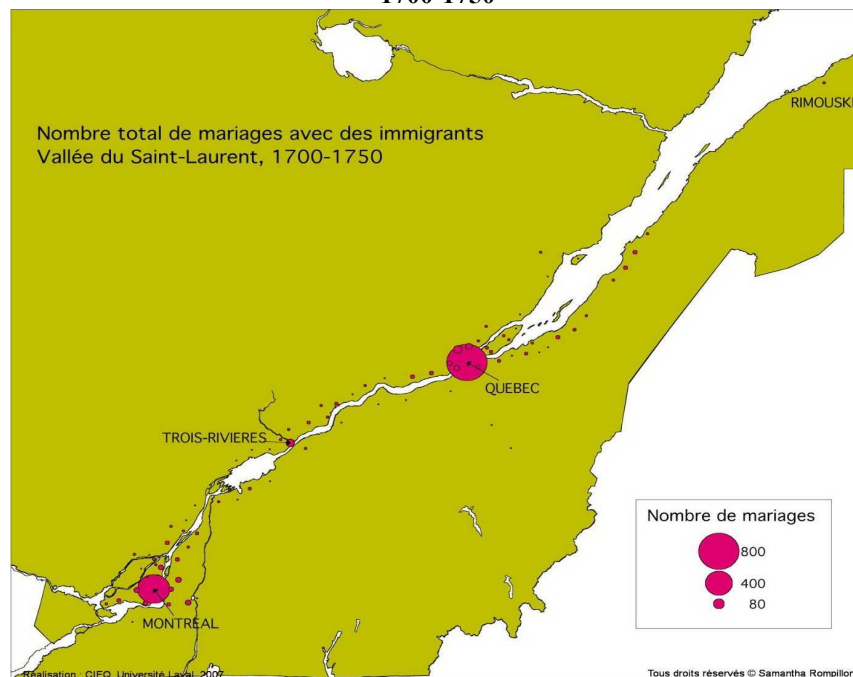
²⁹ Il s'agit de Sainte-Anne-de-Beaupré, de l'Assomption-de-la-Ste-Vierge-des-Éboulements, de St-Deschaillons, de St-Charles-de-Bellechasse, de St-Antoine-de-Tilly, et Notre-Dame-des-Neiges-des-Trois-Pistoles, de St-Jean-Baptiste-des-Écureuils, de Trois-Pistoles dans le gouvernement de Québec ; de La-Visitation-de-la-Sainte-Vierge-Marie-de-l'Ile-Dupas, de Ste-Geneviève, de Ste-Geneviève-de-Berthier, de St-Antoine-de-Richelieu, de St-Charles-sur-Richelieu, de St-Denis-sur-Richelieu, de St-Ours et du Sault-St-Louis dans le gouvernement de Montréal mais aussi de St-Joseph-de-Maskinongé et de St-Jean-Baptiste-de-Nicolet dans le gouvernement de Trois-Rivières.

³⁰ Les registres de Sainte-Anne-de-Beaupré sont ouverts en 1657.

Samantha ROMPILLON-TRAN

809 à Québec, 530 à Montréal et 52 à Trois-Rivières. Cela signifie que plus de 64 % des unions sont célébrées en milieu urbain. Cette concentration en ville des mariages des immigrants n'est pas le fruit du hasard. Elle puise ses racines dans les origines géographiques, sociales et professionnelles des nouveaux colons. Pourtant un groupe d'immigrants se distingue : ceux qui se marient dans le gouvernement de Trois-Rivières privilégient davantage les paroisses rurales que la ville de Trois-Rivières qui ne célèbre que 41.3 % de leurs mariages.

Carte 2 : Ensemble des mariages des immigrants, vallée du Saint-Laurent, 1700-1750



L'itinéraire de l'immigrant dans la vallée du Saint-Laurent

Le XVII^e siècle est marqué par des migrations internes importantes. Le patrimoine foncier n'est pas constitué, aussi les tentatives d'établissement sont multiples, encouragées par la recherche du meilleur établissement foncier

LES IMMIGRANTS QUI SE MARIENT DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

possible. Plusieurs décennies plus tard, le contexte est différent. Dans les zones de peuplement ancien, apparaissent les premières manifestations d'une certaine saturation. L'agriculture quitte le stade pionnier et des marchés s'ouvrent progressivement pour le blé, la farine, les pois et la viande du Canada dans les postes du golfe du Saint-Laurent, à Louisbourg et aux Antilles françaises. Ainsi, le territoire, comme les conditions économiques et la société, ont changé. On peut donc dire que la vallée du Saint-Laurent a atteint au XVIII^e siècle un stade de maturation important qui la distingue sensiblement de la situation des débuts de la colonie. La sécurité est enfin présente après des années de danger iroquois, permettant la colonisation d'espaces autrefois menacés. Les immigrants qui arrivent à la fin du XVII^e siècle et pendant la première moitié du XVIII^e siècle ne se trouvent donc pas dans la même situation que leurs prédécesseurs.

Nous pouvons suivre l'itinéraire de 1 805 couples sur les 2 181 repérés³¹. Ce n'est malheureusement pas le cas de 376 ménages dont nous perdons la trace après le mariage ou au bout de quelques années. Nous ignorons totalement ce qu'ils sont devenus. Mais ceci ne porte pas préjudice à nos résultats car nous pouvons suivre le parcours de 83 % des couples, ce qui permet d'avoir une bonne vision de la situation.

Sur les 1 805 couples, 859 s'installent sur leurs lieux de mariage. Dans 78 % des cas, ils le font dans l'une des trois villes de la vallée du Saint-Laurent : 437 à Québec, 11 à Trois-Rivières et 221 à Montréal. Un important contraste existe ici avec les couples qui convolent en milieu rural puisque seuls 22 % de ces ménages ne migrent pas. Ce constat ne vaut pas pour le gouvernement de Trois-Rivières où 68 % des immigrants qui se marient en milieu rural s'y établissent. Ceci n'est pas surprenant puisque les immigrants qui convolent dans ce gouvernement le font de préférence dans l'une des paroisses rurales et non à Trois-Rivières.

Sur les 1 805 couples, 946 poursuivent donc leurs migrations après le mariage. La mobilité semble encore d'actualité en ce XVIII^e siècle. Toutefois, il faut être prudent avec ce résultat. En effet, 446 ménages ne se déplacent qu'une seule fois, quittant leurs lieux de mariage pour leurs lieux d'établissement définitifs. On pourrait croire que cette migration s'effectue peu après le mariage, l'immigrant convolant dans la paroisse de son épouse et

³¹ L'étude de l'itinéraire des couples repose sur l'utilisation de plusieurs sources : des actes paroissiaux, des actes notariés, des aveux et dénombremments, des recensements, des registres de l'Hôtel-Dieu.

Samantha ROMPILLON-TRAN

partant par la suite s'installer ailleurs. Or il n'en est rien. Seuls 71 couples agissent ainsi tels Thomas Brochard et Marguerite Turgeon. Leur mariage est célébré en novembre 1736 à La Nativité de Notre Dame de Beauport³², lieu de naissance et de résidence de Marguerite. Mais, Beauport n'accueille pas le jeune couple, ce dernier s'installant dans la ville de Québec où Thomas est maître coutelier. Leur premier enfant, Marie Marguerite y voit jour le 27 juillet 1737³³. C'est dans cette ville que naissent également les trois autres enfants du couple et que Thomas et Marguerite décèdent. Pour les autres ménages qui quittent leurs lieux de mariage, il s'écoule en moyenne une dizaine d'années. Ces couples empruntent des chemins multiples et variés. Il n'y a pas d'itinéraire spécifique. Ils peuvent se déplacer sur de petites distances, d'une rive à l'autre ou d'une paroisse à l'autre. C'est le cas, par exemple, de Maurice Jean qui se marie en juillet 1744 à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans avec Marie-Marthe Bussière³⁴. Ils s'installent par la suite à Québec où Maurice est boulanger et y décède en 1762. Certains ménages quittent la ville pour la campagne. Mariés à Québec en mai 1742³⁵, Louis Briquet et sa femme Marie-Anne Michelin partent vivre à Longueuil où Louis meurt peu avant 1770. À l'inverse, certains couples quittent la campagne pour la ville. Pierre Robreau dit Duplessis en fait partie. Originaire du Poitou, il épouse le 1^{er} août 1712 Jeanne Guay à Saint-Joseph de la Pointe-Lévis³⁶. Au moment de ses noces, Pierre est dit soldat et « marchand-tanneur »³⁷. Le couple vit quelques temps à la Pointe-Lévis. En 1714, ils vendent leur terre située dans cette paroisse³⁸ et on les retrouve à Montréal dans le recensement de 1716. Pierre y est marchand-tanneur et c'est dans cette ville qu'il meurt en juillet 1753³⁹.

Si l'on additionne l'ensemble des couples qui s'installe sur leurs lieux de mariage et ceux qui ne migrent qu'une fois, on obtient 1 305 ménages, soit plus de 72 % du corpus suivi qui s'installent définitivement en un lieu. Ce résultat confirme l'idée selon laquelle la mobilité post matrimoniale est plus réduite au XVIII^e siècle qu'au XVII^e siècle. En effet, seuls 500 couples continuent de se déplacer, changeant à plusieurs reprises de lieux après y être restés plusieurs années. Parmi ces ménages, certains vont se déplacer de paroisse rurale en paroisse rurale, d'autres vont alterner les séjours entre la ville

³² PRDH, 1983 : vol. 20.

³³ PRDH, 1983 : vol. 18.

³⁴ PRDH, 1983 : vol. 19.

³⁵ PRDH, 1982 : vol. 13.

³⁶ PRDH, 1981 : vol. 11.

³⁷ BAnQ-Q, 31 juillet 1712 : greffe François Rageot, 4M01-4909

³⁸ BAnQ-Q, 25 juin 1714 : greffe Florent de Lacetière, 4M00-2075.

³⁹ PRDH, 1986 : vol. 31.

LES IMMIGRANTS QUI SE MARIENT DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

et la paroisse rurale tandis que d'autres vont migrer uniquement de ville en ville. C'est le cas de Simon-François Didier. Originaire de la ville de Langres en Champagne, il épouse en novembre 1703 Marie-Charlotte Bruneau à Montréal, Il est alors maître-cordonnier⁴⁰. Il meurt sept ans plus tard dans la ville de Trois-Rivières⁴¹. Entre-temps, le couple aura vécu deux ans à Montréal et deux ans à Québec.

Lorsqu'on observe la mobilité des immigrants au sein de la vallée du Saint-Laurent, on constate que seuls 230 couples changent de gouvernement : 123 quittent celui de Québec contre 51 celui de Montréal et 30 celui de Trois-Rivières, les 26 cas restant s'étant mariés dans la vallée du Saint-Laurent sans précision de gouvernement. Le gouvernement de Montréal est celui qui accueille le plus de couples mariés (125). Ce sont généralement les couples qui ont convolé dans l'une des trois villes de la colonie qui se déplacent sur de plus longues distances n'hésitant pas à changer de gouvernement. Cette attitude est beaucoup plus rare chez les immigrants qui se marient dans une paroisse rurale. Quant à la profession de l'immigrant, elle ne nourrit pas spécifiquement cette mobilité. Tous les secteurs d'activités sont représentés chez ceux qui se déplacent une fois ou à plusieurs reprises. Paradoxalement, de nombreux marchands et soldats établissent de manière définitive leur foyer en un endroit précis. S'ils ne cessent de se déplacer pour des raisons professionnelles, leur logement lui ne change pas. C'est là que se trouve leur famille.

Les immigrants s'établissent dans les trois gouvernements de la vallée du Saint-Laurent. On les retrouve surtout dans les gouvernements de Québec et de Montréal et très peu dans le gouvernement de Trois-Rivières. Cette répartition rappelle celle observée au moment des lieux de mariage. Il y a une différence toutefois avec un écart plus réduit entre les gouvernements de Québec et de Montréal. De plus, la ville continue d'occuper une place à part dans l'itinéraire des immigrants, même si on s'y marie davantage qu'on s'y établit car les immigrants y sont toujours plus nombreux que dans la campagne laurentienne : sur les 1805 couples suivis, 974 couples s'installent en ville (590 à Québec, 358 à Montréal et 26 à Trois-Rivières) contre 723 dans la campagne laurentienne, tant sur la rive sud que sur la rive nord. La campagne montréalaise accueille 362 couples contre 262 pour celle de Québec et 99 pour celle de Trois-Rivières. La majorité des couples qui vont dans le gouvernement de Québec s'installe sur la rive sud, qui offre davantage d'espace à cultiver que

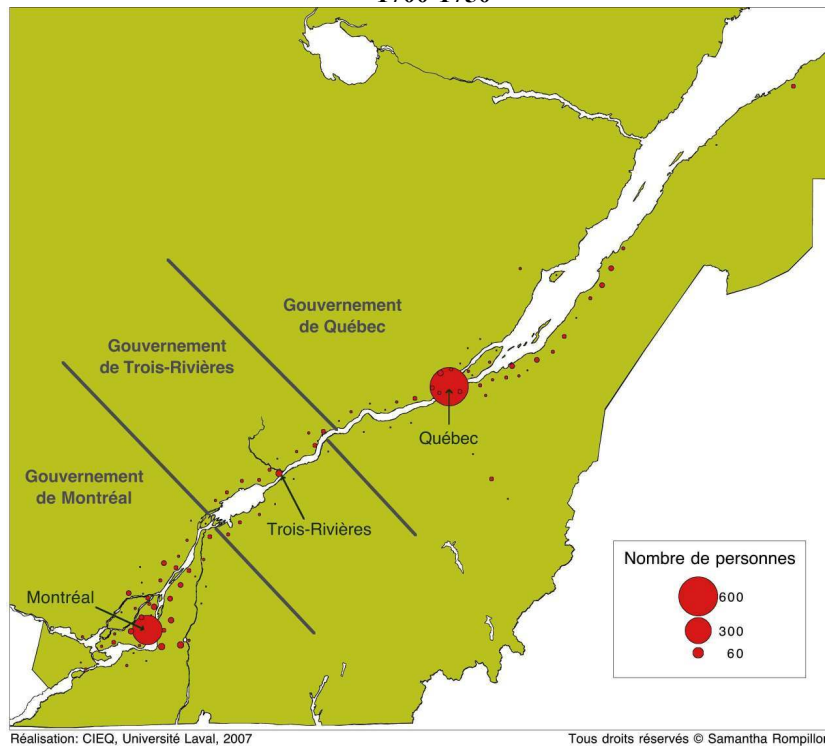
⁴⁰ PRDH, 1982 : vol. 13.

⁴¹ PRDH, 1982 : vol. 12.

Samantha ROMPILLON-TRAN

la rive nord composée d'anciennes paroisses aux terres saturées. L'importance des couples se fixant dans les espaces ruraux du gouvernement de Montréal n'est guère surprenante : la fin des guerres iroquoises au début du XVIII^e siècle permet le développement de plusieurs paroisses et seigneuries, victimes d'attaques dévastatrices, la plus célèbre étant le massacre de Lachine le 5 août 1689⁴² (carte 3).

Carte 3 : Lieux d'établissement des immigrants, vallée du Saint-Laurent, 1700-1750



Tous les immigrants ne finissent pas leurs vies dans la vallée du Saint-Laurent. Si certains meurent accidentellement lors d'un déplacement professionnel en dehors de la colonie, 108 couples décident de poursuivre leur

⁴² Dans la nuit du 04 au 05 août 1689, 1 500 Iroquois attaquent le village de Lachine. Ils brûlent les maisons, tuent 24 personnes et en enlèvent 70. Certains prisonniers s'échappent, d'autres sont réduits en esclaves et certains sont adoptés.

LES IMMIGRANTS QUI SE MARIENT DANS LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

vie ailleurs. Ces ménages se sont mariés en grande majorité en ville : 57 à Québec, 27 à Montréal et six à Trois-Rivières. Seuls 18 couples ont vécu dans une paroisse rurale avant de repartir. Tous ont en commun d'avoir passé plusieurs années dans la colonie, voire une grande partie de leur vie. Beaucoup y ont fait carrière, y ont fondé une famille, se sont fait des amis, etc. Leurs départs ne peuvent donc être perçus comme un échec d'intégration car ces personnes ne se sont pas contentées d'être des gens de passage. Elles ont contribué elles aussi au développement de la colonie, même si leur migration ne fut pas définitive mais temporaire.

Les immigrants qui repartent le font pour de multiples raisons : personnelles, professionnelles ou encore contextuelles. Mais la raison professionnelle l'emporte pour un grand nombre. Certains individus ne sont venus dans la colonie qu'à cause de leur carrière. C'est le cas des administrateurs et des marchands par exemple. Leur passage dans la colonie a permis de tisser des liens avec la France. Originaire de l'Île de Ré⁴³, Denis Goguet appartient à cette catégorie d'immigrants. Négociant, il épouse Louise Duburon à Québec en 1738⁴⁴. Le couple vit plusieurs années dans la colonie, plus précisément à Québec où il est recensé rue St-Pierre en 1744. Par la suite, Denis devient trésorier de France et quitte la colonie avec sa famille vers 1760, à destination de La Rochelle. La guerre de Sept Ans a engendré de nombreux départs d'autant que la capitulation de Québec en 1759 a entraîné un exode : 4000 Canadiens sont passés en France entre 1754 et 1770. À ce chiffre, il faut ajouter les quelques milliers de militaires, d'administrateurs, de négociants et autres Français rentrés chez eux (LARIN, 2005 : 150). Or seuls 37 couples quittent la vallée du Saint-Laurent pendant ou après la guerre de Sept Ans. Jacques Imbert et sa femme Marie-Agathe Treffle en font partie. Leur mariage est célébré en août 1743 à Québec. Jacques est notaire royal⁴⁵. Il sera par la suite également négociant, trésorier de la marine et conseiller au Conseil supérieur. Le couple réside à Québec jusqu'en 1760 avant de partir pour Montréal puis la France où Jacques décède en 1765 dans sa seigneurie de Gatinet en Bourgogne.

Les couples qui quittent la colonie ne repartent pas forcément s'installer sur leurs terres natales. Si un peu plus de la moitié choisit de retourner en France, l'autre moitié se laisse tenter par l'un des nouveaux espaces disponibles à travers les différentes colonies françaises que ce soit les

⁴³ BAnQ-Q, 18 novembre 1738, greffe Jean de Latour, 4M01-4415.

⁴⁴ PRDH, 1983 : vol. 18.

⁴⁵ PRDH, 1983 : vol. 18.

Samantha ROMPILLON-TRAN

Pays d'en Haut, l'Acadie ou encore la Louisiane. L'Angoumois Simon Gilbert dit Sanspeur, ex-soldat marié à Montréal en 1713, s'établit ainsi à Détroit à partir du milieu des années 1720. D'autres couples suivront ses traces, Détroit étant la deuxième destination après la France. Une dizaine de ménages partent également pour l'Acadie. Ce choix s'avèrera désastreux, certains étant déportés en 1755. Seuls trois couples poursuivent l'aventure plus loin encore : à l'île de Saint-Domingue.

Au final, un constat s'impose : La quasi-totalité des immigrants reste dans la colonie. L'étude de l'itinéraire géographique a permis de constater combien le nombre d'immigrants quittant la colonie est faible. En effet, sur les 1805 couples dont l'itinéraire géographique est connu, seuls 108 poursuivent leurs vies en dehors de la vallée du Saint-Laurent. Cela ne représente que 6 % des ménages suivis. Si l'on ajoute à ces 108 couples, les 376 cas dont nous n'avons pu suivre complètement l'itinéraire géographique, ce pourcentage monte à 22. Les couples n'ayant pas fait leur vie en Nouvelle-France représenteraient donc entre 6 et 22 % de notre corpus. Cette échelle est large mais elle nous permet d'englober l'ensemble des ménages, quitte à surestimer les départs. Dans tous les cas, ces résultats sont largement inférieurs aux 72 % d'immigrants qui sont retournés dans la mère patrie sans laisser de progéniture sous le Régime français (BOLEDA, 2004 : 33-35).

En 2006, Thomas Wien note avec justesse que « Le récit aborde (...) le Régime Français en deux temps, insistant sur sa longue et exaltante phase pionnière et son bref mais tragique dénouement ; il se montre beaucoup moins prolix sur l'étape intermédiaire, justement celle que plusieurs auteurs ont dû juger pauvre en éléments saisissants » (WIEN, 2006 : 69). Cette étape intermédiaire est pourtant pleine de surprises : par le nombre d'immigrants qui se marie dans la vallée du Saint-Laurent entre 1700 et 1750 mais aussi par leurs portraits et par leurs parcours au sein de la colonie et de ses trois gouvernements. Ces personnes ont été pratiquement oubliées alors qu'au final, elles ont fortement contribué au peuplement de la Nouvelle-France. Les 2/3 sont restées ce qui est conséquent et bien loin des chiffres avancés pour l'ensemble des migrants venus dans la colonie sous le Régime Français.

Bibliographie

BOLEDA, Mario (2004), « Nouvelle estimation de l'immigration française au Canada, 1608-1760 », in Y. Landry (dir.), *Le peuplement au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles. Actes des Premières Journées d'étude du Programme de Recherche sur l'Émigration des Français en Nouvelle-France (PREFEN)*, Caen/Paris, Centre de recherche d'histoire quantitative / Centre national de la recherche scientifique, pp. 29-37.

CARPIN, Gervais (2001), *Le réseau du Canada : étude du mode migratoire de la France vers la Nouvelle-France, 1628-1662*, Sillery/Paris, Septentrion/Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 552 p.

CHARBONNEAU, Hubert, Bertrand Desjardins et al. (1996), « La population française de la vallée du Saint-Laurent avant 1760 », in Serge Courville (dir.), *Atlas historique du Québec. Population et Territoire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, pp. 31-43.

CHOQUETTE, Leslie (2001), *De Français à paysans: modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Sillery, Septentrion.

DECHENE, Louise (1974), *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris et Montréal, Plon.

DESJARDINS, Bertrand (1990), « Homogénéité ethnique de la population québécoise sous le régime français », *Cahiers québécois de démographie*, 19-1, pp. 63-76.

DUPAQUIER, Jacques (dir.) (1988), *Histoire de la population française, vol. 2, De la Renaissance à la Révolution*, Paris, Presses universitaires de France.

GOUGER, Lina (2002), «Le peuplement colonisateur de Détroit 1701-1765», Thèse de doctorat (histoire), Université Laval.

HARRIS, Richard Cole (1972), « The French background of immigrants to Canada before 1700 », *Cahiers de géographie de Québec*, 16, pp. 313-324.

LARIN, Robert (2005), « Les Canadiens passés en France à la Conquête (1754-1770), in Philippe Joutard et Thomas Wien (dir.), *Mémoires de la Nouvelle-*

Samantha ROMPILLON-TRAN

France : de France en Nouvelle-France, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, 2005, pp. 145-151.

ROMPILLON, Samantha (2005) «Quelques immigrants européens non français en Nouvelle-France de 1700 à 1750 », *L'Ancêtre*, n° 272-32, pp. 47-56.

SAMSON, Roch (1997), «Les Forges du Saint-Maurice : les débuts de l'industrie sidérurgique au Canada, 1730-1883 », thèse de doctorat (histoire), Université Laval.

SAVOIE, Sylvie (1994), « Difficultés et contraintes dans le choix du conjoint à Trois-Rivières, 1634 à 1760 », Thèse de doctorat (histoire), Université Laval.

VERRETTE, Michel (2002), *L'alphabétisation au Québec, 1660-1900. En marche vers la modernité culturelle*, Sillery, Septentrion.

WIEN, Thomas (2006), « En attendant Frégault. A propos de quelques pages blanches de l'histoire du Canada sous le Régime Français », in Thomas Wien, Cécile Vidal et Yves Frenette (dir.), *De Québec à l'Amérique française. Histoire et Mémoire, Textes choisis du deuxième colloque de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 65-94.